

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°008/SG. -

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT(E) PRINCIPAL (E) A LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION, DES INFRASTRUCTURES ET DES VOIES NAVIGABLES (DEIVN) A LA COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA (CICOS)

I. Contexte :

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) créée en 1999, est une Institution sous régionale au service de l'intégration physique et économique des Etats du Bassin de Congo et du fleuve Ogooué. Elle regroupe six Etats membres, à savoir : la République d'Angola, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et la République Gabonaise. Elle a pour mission la Promotion de la navigation intérieure et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Le bassin Congo-Oubangui-Sangha constitue le deuxième plus grand bassin fluvial au monde en termes de débit et représente un système hydrologique vital pour l'Afrique centrale. Il soutient les activités socio-économiques majeures telles que l'alimentation en eau, la navigation, l'hydroélectricité, l'agriculture, la pêche et la préservation des écosystèmes.

Pendant l'existence de plusieurs barrières physiques (troncs d'arbres, roches, bancs de sable...) et non physiques (tracasserie administrative et policières...) le long du fleuve Congo et ses affluents entravent la navigation fluviale et les échanges commerciaux et sont à la cause de nombreux accidents de navigation enregistrés chaque année.

Les projets et programmes mis en œuvre par la CICOS et ses États membres, avec l'appui de partenaires techniques et financiers, doivent répondre à des exigences accrues en matière de facilitation du transport et sécurité de la navigation. Ces exigences visent à fluidifier le transport fluvial et à améliorer la sécurité de la navigation par voies d'eau intérieures.





Conformément à ses missions, la Direction de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables recherche un(e) Expert(e) ou Expert (e) Principal en Infrastructures et voies navigables de haut niveau, sous l'autorité du Directeur de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables.

A travers cet Expert, la CICOS travaillera auprès des Etats membres pour contribuer à l'amélioration de la qualité des infrastructures et voies navigables le long des voies d'eau intérieures de ses pays membres.

II. Responsabilités :

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général de la CICOS, du Directeur de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables et /ou des fonctionnaires qu'il a dument mandatés, l'Expert Principal (e) aura pour responsabilité notamment de :

- Piloter les études de faisabilité technique pour la construction ou la réhabilitation des quais, des ports, guichets uniques et des chantiers navals ;
- Concevoir et négocier une politique d'usage adéquat et équilibré des deux axes classiques de désenclavement du réseau du Bassin et d'étudier les possibilités de diversification du désenclavement du réseau Inter-Etats pour en assurer une meilleure viabilité ;
- Elaborer et faire exécuter les programmes hydrographiques, hydrologiques, hydrométéorologiques et sédimentologiques, de balisage et d'entretien des voies navigables ;
- Assurer le contrôle et le suivi technique des travaux d'infrastructure financés par les partenaires au développement ;
- Veiller à l'application des dispositions du Code de la Navigation Intérieure CEMAC/RDC relatives aux visites techniques et au jaugeages des unités fluviales ;
- Elaborer des programmes d'entretien des infrastructures existantes et veiller à l'amélioration du balisage ;
- Examiner et proposer la révision du Protocole Tripartite Congo-RCA-RDC relatif à l'entretien par le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (SCEVN) et la Régie des Voies Fluviales (RVF) du tronçon de base du réseau Inter-Etats.
- Concevoir, planifier et faire le suivi des projets d'aménagement portuaire, de balisage et d'entretien des voies navigables du Bassin ;
- Contribuer à l'élaboration du Plan d'Action Stratégique (PAS) de la CICOS en matière d'infrastructures ;
- Apporter un appui technique aux États membres pour l'harmonisation des normes de construction d'ouvrages hydrauliques et fluviaux ainsi que des unités fluviales ;





- Harmoniser les normes et spécifications techniques en matière de construction et réparations navales ;
- Définir et élaborer les programmes de formation des cadres et agents du secteur de la navigation intérieure des établissements spécialisés dans la formation.

III. Profil et qualités requis pour le poste :

Formation Académie

Diplôme : Ingénieur Civil ou équivalent (Bac+5 minimum) spécialisé en Génie Civil, Travaux Publics ou Infrastructures Portuaires/Hydrauliques.

Expérience professionnelle

Expérience : Minimum (7 à 10) ans d'expérience professionnelle, dont au moins 5 ans dans la gestion de projets d'infrastructures de transport (de préférence fluvial).

Compétences techniques et personnelles

- Maîtrise des logiciels de CAO/DAO (AutoCAD, Civil 3D) et de gestion de projet (MS Project).
- Connaissance approfondie des normes internationales de construction et de passation de marchés.
- Capacité à rédiger des rapports techniques complexes et des Termes de Référence (TDR).
- Esprit d'analyse et rigueur scientifique.
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel et diplomatique.
- Maîtrise parfaite du français ; la connaissance de l'Anglais et de l'espagnol est un atout majeur.

IV. Conditions d'éligibilité et contenu du dossier :

Condition d'éligibilité

Les candidat (e)s doivent remplir les conditions suivantes :

- être ressortissant (e) d'un Etat membre de la CICOS ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- être physiquement apte à exercer les fonctions ;
- être disponible pour des missions dans les États membres et hors États membres ;
- être âgé (e) de 50 ans au plus à la date du dépôt du dossier de candidature.





Contenu du dossier

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande d'emploi motivée dans l'emploi à pourvoir ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un extrait d'acte de naissance, ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- les copies certifiées conformes dûment légalisées par les autorités compétentes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles.

Le(a) candidat(e) retenu(e) devra en outre :

- compléter son dossier par une décision de détachement au cas où il est fonctionnaire de son Etat ;
- présenter avant tout engagement, les originaux de ses diplômes.

Ce poste qui est ouvert pour une durée déterminée de deux (02) ans renouvelables (en cas de satisfaction) est subordonné à une période d'essai de trois (03) mois.

V. Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature sont recevables au plus tard le vendredi **30 octobre 2026**, de lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures précises. Ces dossiers, adressés à Madame le Secrétaire Général de la CICOS, devront parvenir sous pli fermé avec la mention " Recrutement de l'Expert (e) Principal (e) au Service des Infrastructures et des Voies Navigables à la Direction de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables, pour le compte de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha", 24 Avenue Wagenia, Buiding Kilou 3^{ème} étage, Kinshasa/ République Démocratique du Congo. E-mail : cicos_inst@yahoo.fr . Site web : www.cicos.int

VI. Déroulement du processus de recrutement :

Le recrutement se déroulera en six (04) phases :

- **Phase 1** : Présélection sur dossier pour la constitution d'une liste restreinte de candidat(e)s qualifié(e)s ;
- **Phase 2** : Evaluation des dossiers des candidats de la liste restreinte ;
- **Phase 3** : Entretien oral devant un jury.
- **Phase 4** : Notification officielle et signature du contrat.





N.B. : seuls les candidat(e)s présélectionné (e)s seront contactés pour la suite de la procédure.

VII. Conditions particulières d'emploi :

- Application des articles 20 à 34 des Statuts du personnel de la CICOS, relatifs aux conditions et procédures de recrutement ;
- Disponibilité à plein temps.

VIII. Type de poste

CDD de deux (02) ans renouvelables en cas de satisfaction avec 3 mois de période d'essai. Catégorie : Cadre.

IX. Lieu d'affectation et de la prestation

Secrétariat Général de la CICOS à Kinshasa (République Démocratique du Congo).

Fait à Kinshasa, le **29 SEP 2026**


Le Secrétaire Général

Dr. Marie-Thérèse ITONGO